

**COMMUNE DE SOCHAUX - 25600**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
CCAS DE SOCHAUX  
SEANCE DU 13 décembre 2022**

**PROCES VERBAL**

Le conseil d'administration du CCAS de la ville de Sochaux s'est réuni le mardi 13 décembre 2022 à 14 heures 30, en son lieu habituel de séance, salle de réunion au 2<sup>ème</sup> étage de la cité administrative, sous la présidence de monsieur Albert MATOCQ-GRABOT, maire et président du CCAS.

La convocation établie le 30 novembre 2022 a été adressée le 30 novembre 2022.

**Etaient présents :**

M. Albert MATOCQ-GRABOT, Mme Maria HAC, Mme Isabelle CABURET, M. Jean MARCEL, M. Patrick TAUSENDFREUND, M. Olivier BOCAHUT, Mme Marie-Thérèse BAGGIO, Mme Martine MUNIER, Mme Danielle DUVAL, M. Roger LE YAOUANG, Mme Jocelyne ROSSE.

**Avaient donné pouvoir :**

M. Thierry MERCIER donne pouvoir à Mme Maria HAC, M. Dominique MARTIN donne pouvoir à M. Albert MATOCQ-GRABOT.

**Etaient absents :**

Mme Pascale LAMARRE, Mme Jacqueline CONTIN, M. Bernard MERLIN, M. Jacques BRANDT.

## **ORDRE DU JOUR**

- 1 - Election du secrétaire de séance.
- 2 - Approbation du procès-verbal : conseil d'administration du 26 septembre 2022.
- 3 - Demandes de subventions 2022.

### **Informations**

- 4 - Maison bleue, aide alimentaire du 1<sup>er</sup> septembre au 30 novembre 2022.
- 5 - Bons d'achats du 1<sup>er</sup> septembre au 30 novembre 2022.
- 6 - Bilan campagne octobre rose.
- 7 - Bilan tournoi de foot en salle - Partenariat MJC.
- 8 - Bilan goûter d'automne des séniors.
- 9 - Distribution des bons de Noël aux séniors.
- 10 - Préparation vœux aux séniors.
- 11 - Restos du cœur : campagne hivernale.

Monsieur le président remercie les personnes présentes et ouvre la séance.

### **1 - Election du secrétaire de séance**

---

Monsieur le président propose la candidature de madame Martine MUNIER, ce qui est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Madame Martine MUNIER fait l'appel et constate que le quorum est atteint.

### **2 - Approbation du procès-verbal du 26 septembre 2022**

---

Monsieur le président propose à l'assemblée l'approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 26 septembre 2022.

Le procès-verbal du conseil d'administration du 26 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **3 - Demandes de subventions 2022**

---

Monsieur le président expose les demandes de subventions déposées par l'association Soli-Cités Aides et par l'association Stand With Ukraine (solidarité avec Ukraine).

Les membres du conseil d'administration sont appelés à se prononcer sur l'octroi des demandes de subventions, à savoir :

<b>Association Soli-Cités Aides</b>	<b>900 €</b>
<b>Association Stand With Ukraine</b>	<b>500 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 400 €</b>

Monsieur le président détaille les éléments relatifs aux demandes de subventions en précisant que l'association Soli-cités intervient sur la commune de Sochaux au titre de l'aide à domicile. Ainsi pour la commune de Sochaux, 5 salariés interviennent pour suivre 18 personnes, avec 2466,25 heures de soutien.

Concernant l'association Stand With Ukraine, elle a été créée (statut déposé en préfecture à Paris) le 23 mars 2022. Le siège de cette association se trouve à la maison des associations rue du Louvre à Paris. Cette aide au fonctionnement s'inscrit dans le cadre de l'action des lumières pour l'hiver, qui prévoit l'envoi de générateurs électriques afin de venir en aide aux plus fragiles.

Pour dresser une telle organisation, l'association a besoin d'une logistique générant des frais de fonctionnement.

Cette association a rédigé un communiqué de presse le 18 novembre dernier à l'intention de l'ensemble des maires pour un soutien financier dans leur action.

Monsieur le président indique que les crédits budgétaires sont inscrits à l'article 6574 – « subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé ».

Les membres et les élus approuvent à l'unanimité les propositions qui leurs sont faites.

**Vote :** Pour : 13  
Contre : 00  
Abstention : 00

**Avis du conseil : Favorable**

#### **4 – Information : Aide alimentaire du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 30 novembre 2022**

---

Monsieur le président passe la parole à madame HAC, vice-présidente du CCAS.

Madame HAC décline les indicateurs socio démographiques des bénéficiaires, qui se déclinent comme suit :

**L'aide alimentaire du mois de septembre 2022 :**

- total des personnes physiques inscrites (tous les membres du foyer confondus) :

47 personnes dont 33 adultes et 14 enfants

**L'aide alimentaire du mois d'octobre 2022 :**

- total des personnes physiques inscrites (tous les membres du foyer confondus) :

59 personnes dont 40 adultes et 19 enfants

**L'aide alimentaire du mois de novembre 2022 :**

- total des personnes physiques inscrites (tous les membres du foyer confondus) :

70 personnes dont 45 adultes et 25 enfants

Madame HAC présente rapidement une tendance pour l'exercice 2022 en comparaison avec l'exercice 2021. Elle précise que le nombre de bénéficiaires tend à légèrement diminuer passant de 283 en 2021 à 255 en 2022.

Madame HAC précise que malgré cette diminution, une statistique reste constante, le nombre de personnes isolées bénéficiant de l'aide alimentaire reste la catégorie la plus importante. Cette catégorie représente 65% des bénéficiaires.

Madame HAC fait aussi remarquer que le tonnage des produits collectés diminue par rapport à 2021, passant de 36338 kg en 2021 à 27660 kg en 2022.

Monsieur TAUSENFREUND représentant les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de l'exclusion (croix rouge), dresse-lui aussi le même constat et s'inquiète pour l'année 2023.

#### **5 - Information : Bons d'achats : du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 30 novembre 2022**

Madame HAC vice-présidente du CCAS précise que des achats en plus sont souvent nécessaires au regard de la diminution du nombre de produits collectés auprès des grandes surfaces. L'achat de denrées alimentaires aux magasins « Intermarché », est comme suit :

Dates	Intermarché
	Prix en €
02/09/2022	30,00
09/09/2022	76,75
16/09/2022	35,76
23/09/2022	31,14
30/09/2022	35,60
14/10/2022	27,70
21/10/2022	41,08
28/10/2022	52,25
04/11/2022	67,67
10/11/2022	81,04
18/11/2022	97,92
25/11/2022	101,44
<b>TOTAL</b>	<b>678,35</b>

#### **INFORMATION : Bons d'achats délivrés entre le 1<sup>er</sup> septembre 2022 et le 30 novembre 2022 :**

Madame HAC précise par ailleurs, qu'au regard de l'examen des dossiers présentés par les travailleurs sociaux, lors de cette période, **19** Bons d'achat relatifs à l'alimentation, l'hygiène et l'entretien, ont été délivrés pour une somme de : **655 €**

Madame HAC précise que les crédits sont ouverts à l'article 6562 – « aides » au budget.

#### **6 - Information : Bilan campagne octobre rose 2022.**

Monsieur MATOCQ-GRABOT précise que la commune de Sochaux pour la 2<sup>ème</sup> année s'est mobilisée pour la campagne octobre rose 2022. Les objectifs de la campagne octobre rose sont multiples :

- ↳ Sensibiliser les habitants au cancer du sein ;

↳ Informer et soutenir les personnes touchées par le cancer du sein (la prévention, le diagnostic, le traitement, la guérison) ;

↳ Sensibiliser les habitants à l'importance du dépistage précoce.

Le samedi 29 octobre à 14h00, le CCAS de Sochaux en partenariat avec la ligue contre le cancer, le comité des fêtes, le conseil citoyen, la MJC, la maison pour elles, le club des lovrottes, century 21, le FCSM ont organisé une marche intitulé la marche rose, pour notamment récolter des fonds à destination de la ligue.

Au départ de la marche, des stands ont permis à la ligue contre le cancer de récolter des fonds, en contrepartie, les donateurs recevaient un T-shirt ou une casquette et pouvaient participer à l'arrivée, à un tirage au sort pour gagner des places (20 places offerts par le FCSM) pour le match FCSM – Bastia du 12 novembre dernier.

Cette marche s'est déroulée dans une très bonne ambiance, réunissant plus de 140 personnes vêtues de rose, des habitants de Sochaux et aussi des communes environnantes se sont mobilisés.

Le montant collecté lors de cette marche s'élève à **590.05 €**.

Les places offertes par le FCSM ont ravi les 20 gagnants.

La ligue contre le cancer par l'intermédiaire du docteur MONNIER remercie la ville de sa mobilisation, un courrier de remerciement a été adressé à monsieur le Maire.

Les membres du conseil d'administration souhaitent que cette action soit reconduite pour l'année 2023. Monsieur le président souligne l'importance de cette campagne.

## **7 - Information : Bilan Tournoi de foot en salle du 03 novembre 2022.**

---

Monsieur MATOCQ-GRABOT présente aux membres du conseil d'administration le bilan du tournoi de foot en salle organisé le 03 novembre dernier ;

Monsieur le président précise que cette action s'inscrit dans la continuité des rencontres sportives planifiées par la MJC-CS de Sochaux et le CCAS de Sochaux.

Le président indique que suite à l'avis favorable de la municipalité, ce tournoi a été organisé, au gymnase de la hall des sports de Sochaux permettant ainsi de réunir 85 jeunes originaires du Pays de Montbéliard et du Territoire de Belfort.

L'encadrement fut assuré par 15 animateurs, avec 3 stagiaires.

### **Les structures présentes le 03 novembre :**

- Centre social de Bethoncourt,
- Centre social de Grand-Charmont,
- Centre social de Bavans,
- Centre social de Valentigney (champs montant),
- Centre social de Montbéliard (la chiffogne),
- Centre social de Delle (Territoire de Belfort).

Monsieur le président insiste sur le fait que les objectifs de ce type d'événement sont variés et s'inscrivent dans les préconisations, les recommandations, et les enjeux autour de la jeunesse issus de l'analyse des besoins sociaux.

#### 4 enjeux apparaissent :

- Favoriser l'expression des jeunes, encourager les initiatives et les projets (initiatives informelles émanant des jeunes),
- L'accès à la culture, aux sports et aux loisirs, développer l'ouverture sociale,
- Développer des actions de prévention,
- Optimiser la communication auprès des jeunes (création de lien notamment).

Ces nouvelles rencontres permettent l'intercommunalité, l'enrichissement mutuel et valorisent l'ouverture sociale, le sport constituant notamment un facteur d'inclusion sociale important.

#### Ce tournoi a permis de :

- Renforcer et Poursuivre la cohésion inter centre,
- Faire de la prévention concernant les rixes et le harcèlement,
- Favoriser les échanges et le respect,
- Faire l'accès aux sports et les valeurs associées,
- Créer du lien avec les jeunes,
- Favoriser l'ouverture sociale.

**Pour ce tournoi de foot, 12 équipes de 7 joueurs ont été constituées selon les principes suivants :**

- Mixité géographique,
- Mixité en âge,
- Mixité filles /garçons.

#### Ce mode d'organisation a permis le dérouler suivant :

- 2 poules de 6 équipes, les matchs de la poule 1 se sont déroulés le matin et les matchs de la poule 2 l'après-midi.
- La tenue d'atelier le matin pour les équipes constituant la poule 2 et l'après-midi pour les équipes de la poule 1.

Les 2 meilleures équipes de chaque poule ont pu se rencontrer en demi-finale et la finale a clôturé la journée avec remise de médailles pour les finalistes.

La MJC et les partenaires remercient la municipalité pour la mise à disposition du gymnase, équipements essentiels à la bonne tenue de cette action.

Les membres du conseil d'administration soulignent l'importance de ce type de rencontre permettant la rencontre entre jeunes de quartiers et de villes différentes.

### **8 - Information : Goûter d'automne des séniors.**

---

Monsieur MATOCQ-GRABOT président passe la parole à Madame HAC vice-présidente.

Madame HAC indique aux membres du conseil d'administration que le goûter d'automne à l'intention des séniors de la ville organisé le dimanche 22 octobre 2022 a réuni 137 séniors,

Ce repas a permis de rompre avec l'isolement provoqué par la crise sanitaire et fut l'occasion pour les élus, les séniors de se rencontrer dans une ambiance festive.

Madame HAC indique que dans un souci de recherche d'économie et de mise en concurrence, divers traiteurs ont été sollicités :

- Le traiteur Garing
- Le traiteur culture food
- Le traiteur Ernwein
- Le traiteur Bonnet.

Madame HAC précise que l'objectif est de conjuguer coût et qualité.  
Au regard des réponses le traiteur bonnet a été retenu.

L'animation fut assurée par le chanteur, musicien THIEBAUD Bruno.

#### **9 - Information : Distribution des bons de Noël aux séniors**

---

Madame HAC informe les membres que la distribution des bons de Noël aux séniors a été effectuée en mairie les lundi 05 et mardi 06 décembre 2022, en salle des mariages. Des élus et des membres du conseil d'administration ont assuré cette prestation.

Pour 2022, 1244 bons de Noël à l'intention de 622 séniors (2 bons de 20€ pour chaque séniors inscrit sur le registre) ont été préparés. Ces bons ont été classés par secteur et par ordre alphabétique.

Madame HAC rappelle qu'afin de facturation dans les délais, ces bons sont à utiliser avant le 25 décembre 2022.

#### **10 - Information : Préparation vœux aux séniors.**

---

Monsieur MATOCQ-GRABOT président du CCAS indique que le repas pour les vœux des séniors est programmé le dimanche 08 janvier 2023.

Les courriers d'inscription ont été adressés aux séniors inscrits sur le registre pour une inscription au plus tard le 23 décembre.

Monsieur le président précise que dans un souci de mise en concurrence, différents traiteurs ont été sollicités pour la confection d'un repas compris entre 27 et 30€.

#### **11 - Information : Restos du cœur : campagne hivernale.**

---

Monsieur MATOCQ-GRABOT informe les membres que la 37ème campagne hivernale des restos du cœur a débuté le mardi 22 novembre 2022 et se terminera le 15 mars 2023.

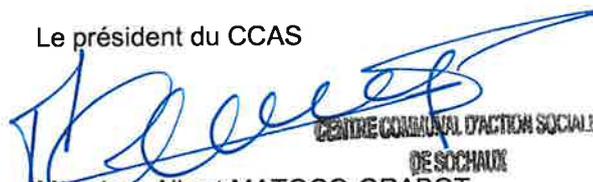
L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le président remercie les membres, souhaite à chacun et chacune de bonnes fêtes de fin d'année, et lève la séance à 16h15.

La secrétaire de séance



Madame Martine MUNIER

Le président du CCAS



Monsieur Albert MATOCQ-GRABOT

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE SOCHAUX

